cularité que, au centre, on a construit un petit édifice, encore très vaste, qui est consacré à l'exposition rétrospective du travail.

M. Carnot monte ensuite en voiture et le cortège se dirige vers l'Exposition des Républiques américaines.

Malheureusement, se trouvent quelques-unes des expositions le plus attardées. Si le Guatemala, Saint-Dominique, San Salvador, la Bolivie et l'Equateur sont prêts, ce qui leur était facile, en raison de l'exiguïté de leurs installations.

Le Chili, le Brésil, le Mexique, la République argentine, dont les palais sont beaucoup plus vastes, le Vénézuela, l'Uruguay et le Paraguay ne le sont pas moins.

La construction du pavillon de l'Uruguay, commencée il y a quelques semaines seulement, se poursuit encore à l'heure actuelle: il ne faut pas compter que ce coin de l'Exposition soit parachevé avant la fin du mois.

Le cortège se rend ensuite devant la fontaine monumentale de M. Coutan.

M. Antonin Proust attend le cortège sous la porte principale du palais des beaux-arts et l'introduit. Sous le dôme, la haute coupole, les escaliers monumentaux, les chefs-d'œuvre de la peinture accrochés sur la paroi, les chefs-d'œuvre de la sculpture distribués un peu partout, donnent à ce dôme une majesté fastueuse.

Une collation est offerte au président de la République et, pendant qu'il reprend haleine, l'orchestre de Daube joue un morceau fait pour la République de 1818 et se trouve dans l'œuvre d'Adam.

En sortant du palais des Beaux-Arts, le président de la République achève la visite du palais des industries diverses et revient par la galerie centrale jusqu'au dôme où l'attend sa voiture.

De ce côté-ci, l'Angleterre dont l'exposition est très grande, l'Autriche-Hongrie, les Pays-Bas et le Danemark sont prêts.

Il faudra encore quelques jours de travail à la Belgique, les groupes français sont en général moins avancés dans cette partie que dans celle que M. Carnot a visités en premier lieu.

Devant le pont d'Iéna où sa promenade le ramène, M. Carnot trouve les représentants des expositions du Trocadéro.

LA SOIRÉE

Au Champ de Mars, la cohue est presque aussi considérable que dans la journée, il faut s'attendre au renouvellement des scènes qui ont marqué la sortie du public vers sept heures. Les pelouses, les massifs ont été saccagés par des gens affolés et cherchant des issues; il faudra plusieurs jours pour réparer ces dégâts.

Sur divers points de Paris, à Belleville, rue de Rennes, place de la Concorde, quelques manifestations boulangistes ont eu lieu. Des groupes d'une vingtaine d'individus chantent des refrains boulangistes, circulent, mais trouvent peu d'écho. La police elle-même n'a pas jugé utile d'intervenir.

Les Champs Elysées et jusque l'arc de triomphe, tout est en feu. Le coup d'œil sur la Seine est d'ailleurs féerique, le fleuve est couvert de bateaux pavoisés et armés de lanternes vénitiennes.

La décoration des ponts avec des longues oriflammes, des verres multicolores dépasse tout ce qu'on peut imaginer. De tous les points on aperçoit le phare électrique de la tour Eiffel qui provoque un enthousiasme très vif.

A neuf heures les premières fusées des feux d'artifices ont été tirées ; elles sont toutes admirablement réussies et rien ne peut donner une idée de l'aspect que présente actuellement Paris embrasé sur tous les points à la fois.

***

Paris, 6 mai. — Dès six heures, il était impossible de trouver place dans les nombreux restaurants et bouillons établis dans l'enceinte de l'Exposition; tous étaient dans la nécessité de fermer leur porte. L'Exposition est envahie, la nuit n'est pas encore tombée que les cordons de globes de gaz qui dessinent les arcs de la base et des plate-formes de la tour Eiffel sont allumés. Bientôt le dôme central du palais apparaît lui-même, mais ce n'est encore rien, à peine la nuit est-elle faite que le Trocadéro est lui-même illuminé.

Paris, minuit. — Les groupes qui reviennent de l'exposition et des quais présentent encore plus d'animation, plusieurs bandes circulent en chantant des refrains boulangistes et en poussant des cris de : vive Boulanger ! bientôt couverts par des sifflets et des huées. A diverses reprises on est prêt à en venir aux mains, on nous rapporte même que, place de la Bastille, quelques bagarres ont eu lieu entre boulangistes et anti-boulangistes.

Vu du dôme central à travers l'arc de la tour Eiffel le spectacle est réellement féérique. Ce spectacle gagne encore en grandeur par les jeux des fontaines lumineuses, nouveauté admirable, qui provoquent dans la foule un enthousiasme indescriptible. On applaudit, on crie : vive la France!

Pas un cri de vive Boulanger.

Deux coups de canon retentissent tandis que les chœurs du Conservatoire entonnent le chœur de la *Muette* : Amour sacré de la patrie.

La tour Eiffel s'embrase à la lueur de feux de Bengale ; à trois reprises, elle se détache sur le ciel noir, comme une immense gerbe de feu. Puis tout à coup elle s'éteint et l'on n'aperçoit plus que l'éclat intermittent de son phare tricolore et des faisceaux lumineux de ses projecteurs électriques.

Les illuminations sur la Seine sont magnifiques. Les arbres du Cours la Reine sont garnis de globes de couleur; l'effet est des plus réussi.

Le pont de la Concorde ne produit pas tout ce qu'on en attendait. Par contre, le pont Solférino, transformé en une voûte de lumières de couleur, est ruisselant de feux, d'effets variés.

La foule s'extasie ; l'enthousiasme est à son comble.

A dix heures, on tire, sur la Seine, en plein pont Neuf, un feu d'artifice que le public applaudit bruyamment.

Sur la Seine, des bâteaux à rames ou à vapeur circulent ; beaucoup sont décorés de lanternes vénitiennes.

On remarque beaucoup, au pont de la Concorde, le *Touriste* tout pavoisé et, dans le bassin du Pont-Neuf, un chaland transformé en jardin ; on y a planté de grands arbres tout ornés de globes vénitiens.

C'est splendide et la foule admire sans restriction.

A minuit, l'affluence est encore considérable sur les quais ; les illuminations sont favorisées par le temps ; les terrasses des cafés regorgent de monde.

On signale les arrestations de nombreux pickpokets. Mais le nombre des gens volés est encore plus grand.

Quelques accidents se sont produits, mais la plupart sont sans importance.

Les journées des 5 & 6 Mai
ET LA PRESSE

Voici les impressions de ces deux journées d'après les principaux journaux de Paris :

La *République française*. — Cette exposition mérite sans conteste, et plus qu'aucune de celle qui l'ont précédée, le nom d'Exposition universelle, d'exposition de l'univers.

Et ce n'est rien dire qui soit de trop quand on affirme que notre pays seul, après tant de cruels revers, était aujourd'hui le seul capable d'offrir un pareil spectacle, était aujourd'hui le seul capable de réaliser, dans toute l'acceptation du mot, une exposition vraiment universelle.

La Justice. — Voilà une belle journée pour la République et pour la France. Tous sont d'accord: la fête ne pouvait pas être plus éclatante. Elle était digne du grand centenaire auquel elle était consacrée.

Est-ce que la Providence de M. Freppel tournerait? Le Ciel, depuis quelques jours, semble s'être fait « sans culotte ». Il a l'air de célébrer l'anniversaire de 89! Un temps admirable, un vrai jour d'été, un soleil adouci de nuage; pas une ondée, pas une petite goutelette de déluge; et cela pour la glorification de la grande révolte humaine contre la théocratie! et cela en l'honneur de la Révolution qui a proclamé les Droits de l'Homme!

La *Lanterne*. — Ce n'est pas le triomphe d'un parti ni d'un gouvernement, c'est le triomphe de la République, c'est le triomphe de la Révolution française.

L'*Intransigeant* — Ce n'est pas en un seul article, si long fût-il, que l'on pourrait, non pas décrire les merveilles de l'Exposition, mais en donner seulement un aperçu.

Quiconque a vu, hier, la cérémonie d'ouverture n'en a rapporté que des impressions très vives, sans doute, mais un peu confuses, tant ces impressions ont été multiples. La plus forte est celle qui nous a été donnée par la grandeur du spectacle, le nombre prodigieux des visiteurs et l'impossibilité absolue de s'arrêter au moindre détail.

C'est un étonnement continu. L'attention est appelée de tous côtés, et l'œil, ébloui par la profusion des lignes et des couleurs, ne peut conserver une vision assez nette, même pour juger l'ensemble de cette œuvre admirable prestigieuse.

La Presse. — La Révolution avait consacré les libertés publiques; eux, ils violent le secret des lettres, ils inventent des complots imaginaires, ils poursuivent des citoyens respectueux des lois, ils créent des tribunaux d'exception.

Des hommes de la Révolution ils ne sont même pas la caricature, et le peuple de France veut a la fois, par sa manière d'être, affirmer sa religion d'un passé glorieux, sa foi dans l'avenir et sa répugnance pour le présent.

Son attitude est une leçon pour le gouvernement et une consolation pour les exilés ; c'est le prélude d'un prochain et éclatant triomphe de la démocratie.

Ce n'est point aujourd'hui que la France célèbre vraiment la Révolution.

Ce sera en octobre, par l'écrasement des parlementaires, et ce jour-là on verra que son enthousiasme n'a rien à envier à ceux de nos plus beaux jours.

ALFRED NAQUET.

Le *Petit Moniteur universel* :

Ah! la politique était loin, et bien loin aussi les discours prononcés la veille à Versailles. Aussi, aucune autre émotion que celle que mettait dans toutes les âmes la joie d'appartenir à ce beau pays de France qui ne paraît jamais si grand que, lorsqu'ayant assez longtemps porté le deuil, il se met en tête d'endosser des vêtements plus joyeux et de prouver à ceux qui le croyaient qu'il est ressuscité. Oui, c'était vraiment la fête de la résurrection.

Et que les républicains ne nous disent pas que cette fête est leur œuvre. Non, c'est l'œuvre de la France entière, comme sont l'œuvre de son génie les palais féériques élevés au Champ de Mars et les merveilles qu'elle y a accumulées.

Et, c'est parce que cette conviction remplissait tous les cœurs, que la foule était sereine dans sa joie, calme, bienveillante, affectueuse même, et que tous les Français, sans distinction d'opinions et de partis, s'étant associés à cette solennité vraiment nationale, tous peuvent aujourd'hui en revendiquer également l'éclatant succès.

ERNEST DAUDET.

Le *Gaulois*. — Nous ne voulons retenir, dans le discours prononcé par M. Carnot à l'inauguration de l'Exposition, que la phrase où il dit :

— L'Exposition n'est pas une œuvre de parti, mais l'œuvre de la France.

Nous avions pensé ainsi, en pavoisant hier la façade du *Gaulois* à l'heure même où l'Exposition ouvrait ses portes au public. On pouvait lire autour de notre faisceau de drapeaux : « Vive la France ! »

Nous avions protesté contre la mascarade républicaine du Centenaire en nous abstenant de pavoiser et d'illuminer. Heureusement, la mascarade de Versailles est finie depuis dimanche soir.

Hier, Paris célébrait magnifiquement la fête de la France.

C'est, en effet, la fête glorieuse de notre agriculture, de notre industrie, de nos arts, de notre commerce, en un mot, du génie français de la France.

Nous avons tenu à prouver, par nos drapeaux et nos lampions, que nous ne sommes pas, comme nos adversaires le disent, des bandeurs, et que nous savons nous réjouir de toutes les victoires françaises, pacifiques ou non.

Le Centenaire est aux républicains, qu'ils le gardent ! L'Exposition est à tous les Français. Nous en réclamons notre part.

A. MEYER.

L'ATTENTAT
CONTRE M. CARNOT

Paris, 6 mai. — L'*Agence Havas* nous communique la note officielle que voici :

« Le président de la République a reçu de France et de l'étranger à l'occasion du coup de feu tiré hier à sa sortie de l'Elysée, des milliers de télégrammes auxquels il lui est impossible de répondre dès aujourd'hui.

» Profondément touché de ces témoignages de sympathie, le président tient à exprimer, sans attendre plus longtemps, ses sentiments de gratitude aux municipalités, sociétés, associations, aux colonies françaises, etc., ainsi qu'à toutes les personnes qui lui ont envoyés ces télégrammes. »

Deux registres, l'un pour le président de la République, l'autre pour Mme Carnot, ont été ouverts ce soir à l'Elysée.

Tout le corps diplomatique s'est fait inscrire, soit par les ambassadeurs présents, soit par les chargés d'affaires représentant les ambassadeurs absents.

Notons encore les signatures de MM. de Rothschild, Alphand, etc.

Les journaux officieux font ressortir la grande quantité de télégrammes de félicitations parvenus à l'Elysée à l'occasion du soi-disant attentat auquel M. Carnot a échappé.

Une agence va même jusqu'à dire que le nombre de ces marques de sympathies s'est élevé à plusieurs millions (*sic*).

A ce propos, plusieurs organes républicains eux-mêmes font remarquer qu'il ne convient pas d'exagérer l'importance de cet incident.

« Nous ne nous trouvons pas, dit le *National*, en présence d'un crime politique : c'est l'acte d'un exalté dont la responsabilité est considérablement amoindrie par l'état de son esprit. »

M. Carnot sera le premier à demander sa mise en liberté, et, par les soins de M. le président, des secours ont déjà été distribués à la femme et aux enfants de Perrin, qui sont, ainsi qu'il l'a déclaré à l'officier de paix, dans la détresse la plus complète.

Nos lecteurs ont vu hier que Perrin, l'auteur de l'attentat à blanc, a déclaré que la veille il avait écrit à un journal de Paris une lettre pour expliquer la situation dans laquelle il se trouvait.

Cette lettre, qui a été effectivement adressée au *Petit Journal* était suivie du *post-scriptum* suivant :

« Dans l'après-midi, vous saurez la cause de l'envoi de ces pièces.

» Si les renseignements ci-joints peuvent vous être utiles, je vous prie de vouloir bien envoyer quelque chose à Mme Perrin, qui se trouve dans le plus grand dénuement.

» Mme Perrin, 11, rue aux Fromages, à Crécy-en-Valois.

» Ne pas donner l'adresse de ma femme.

» 5 mai 1889. »

Un de nos reporters s'est rendu à l'hôtel des *Hollandais*, où le magasinier Perrin a déclaré être descendu.

L'hôtel, sans être de premier ordre, à un grand cachet de propreté.

Le propriétaire nous a confirmé les renseignements que nous donnons plus haut. Perrin est arrivé dans la nuit de vendredi à samedi venant de Crécy-en-Valois ; il occupait la chambre n° 2 et, quoique d'aspect fantasque, il n'avait rien d'étrange dans son allure et rien ne pouvait faire prévoir l'attentat dont il s'est rendu coupable.

Il annonçait samedi qu'il devait partir le lendemain pour le Sénégal et l'étonnement a été général quand est parvenue la nouvelle de son crime ou de son pseudo-crime.

***

On lit dans le *Temps*

« Nous avons recueilli, en outre, sur Perrin, les renseignements suivants.

» M. Perrin, qui, comme nous l'avons dit, est garde-magasin de première classe, a été reconnu coupable à la suite d'une enquête de détournement de matières appartenant à l'Etat. Sur la proposition du chef administratif de la marine, le gouverneur de la Martinique, le Conseil privé entendu, avait demandé sa révocation au ministre, au commencement de 1888.

» Conformément aux règlements, et sur l'avis du conseil, Perrin a été suspendu de ses fonctions pendant deux mois. La décision du ministre n'étant point parvenue à l'expiration des deux mois, Perrin est resté dans la colonie sans fonctions, mais touchant son traitement.

» En juillet 1888, il insulta à l'hôtel Itanes, le capitaine d'artillerie Astruc, et c'est sur la plainte du directeur d'artillerie, qu'il fut puni disciplinairement de prison.

» Cette décision fut notifiée au département de la marine qui statua en août 1888 sur la situation de Perrin.

» Il fut envoyé à la Guyane.

» Dans cette colonie, il se battit avec un agent de la Compagnie transatlantique et fut alors renvoyé à la disposition du ministre par le gouverneur Gerville-Réache. Il arriva à Paris à la fin de février 1889

» C'est à la suite du dernier incident qu'il fut désigné pour le Sénégal. Il touchait à Paris la solde réglementaire.

» Il a adressé au ministre une plainte de séquestration contre M. Grodet, ex-gouverneur de la Martinique, qui, comme nous l'avons dit hier, lui fit infliger soixante jours de prison militaire pour avoir écrit à M. Moreau, commissaire général de la Martinique, une lettre très vive. »

NOUVELLES MILITAIRES

Décorations. — *L'Officiel* a publié hier la liste des décorations accordées au département de la guerre; nous y relevons les noms suivants qui intéressent le 1er corps :

Sont promus officiers : MM. Grotel, colonel au 5e cuirassiers. — Bonn, colonel commandant la 1re circonscription de remonte.

Sont nommés chevaliers : MM. Wagner, capitaine au 43e de ligne. — Radoux, capitaine au 73e de ligne. — Forguet, capitaine au 145e de ligne. — Monnier, capitaine au 5e cuirassier. — Taillier, capitaine au 21e dragons. — de Maistre, capitaine au 19e chasseurs. — Will, capitaine commandant le bureau de recrutement de Cambrai. — Leroux et Verclaire, capitaines à la 1re légion de gendarmerie. — Hus, maréchal des logis chef au 27e d'artillerie.

MM. Lenfant, capitaine, et Costa, garde d'artillerie à l'atelier de construction de Douai. — Perrin, gardien de batterie à Dunkerque. — Férand, capitaine au 1er escadron du train. — Badoz, adjoint d'administration à Lille. — Baillif, médecin-major au 127e de ligne. — Bigorgne, officier d'administration à l'hôpital de Dunkerque.

Médaille militaires. — MM. Rodenbach, adjudant au 8e de ligne. — Serol, soldat musicien au 81e. — Mabe, adjudant au 127e. — Daruelle, chef armurier au 145e. — Lucas, sergent major au 16e chasseurs à pied. — Maghermann, adjudant à la 1re légion de gendarmerie. — Perol, maréchal des logis au 1er bataillon d'artillerie de forteresse et Gayot, maréchal des logis chef au 2e bataillon d'artillerie de forteresse.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA RÉUNION BOULANGISTE DE LUNDI

La seconde réunion, organisée par le Comité révisionniste de Roubaix, a pleinement réussi. Il est juste aussi de dire que la distribution des cartes avait été très sévèrement faite et qu'aucune figure suspecte n'avait pu pénétrer dans la salle.

Nous avons annoncé hier que cette réunion aurait lieu dans la nouvelle salle Philemon. C'était bien l'intention du Comité, mais à la dernière heure, on a appris que la salle étant encore en construction, elle ne pourrait être mise à la disposition des organisateurs. On s'est alors retranché sur la salle de la Brasserie centrale.

La séance devait avoir lieu à 3 heures du soir. A partir de deux heures et demie, le public muni de cartes d'entrée qu'il était absolument impossible d'imiter, puisqu'elles portaient purement et simplement l'empreinte du timbre à sec du docteur Debacker, commence à pénétrer, et passe partrois contrôles, où, non seulement, les cartes sont retirées, mais où encore la figure de l'arrivant est examinée. Grâce à ces mesures, tout s'est passé dans l'ordre le plus complet.

A 3 heures 1/2, le comité prend place sur l'estrade. 5 à 600 personnes sont réunies.

M. Gilles, président du comité révisionniste de Roubaix, prend le premier la parole. « Je remercie, dit-il en substance, les patriotes qui sont venus nous écouter aujourd'hui. Après les regrettables incidents d'hier, c'est faire montre d'un grand courage. Ce que je recommande aujourd'hui, dans le cas où malgré nos précautions, quelques intrus se seraient glissés parmi nous, c'est le plus grand calme. Pas de bagarres, ça ne sert absolument à rien.

» Quand on est arrivé à l'âge d'électeurs, on doit avoir le courage de supporter les choses qui ne vous plaisent pas, sans recourir à des scènes de sauvagerie où l'on se bat comme dans une ménagerie. La discussion est une bonne chose, mais ce n'est pas en donnant des coups de pieds dans un ventre qu'on y fait entrer une idée (Vifs applaudissements)

» Je vous présente le bureau. D'abord M. Boitiaux, le sympathique président du comité départemental de Lille, celui qui a organisé un banquet, qui a été, on peut le dire, le point de départ de la popularité du général Boulanger, dans le département du Nord. Car c'est le Nord qui a donné la marche, et il faut espérer que le vaillant département maintiendra haut et ferme le drapeau qu'il a acclamé le premier. Voici M. le docteur Debacker, qui par son énergie, son initiative et son courage a été un excellent collaborateur et a fait preuve du plus militant patriotisme. M Seney, un vieux lutteur, M. Baudon, un conférencier hors ligne qui a déjà fait ses preuves et qui nous a donné à Tourcoing et à Wattrelos des marques de son énergie et de son dévouement. Il veut bien se tenir à notre disposition, et ce sera avec plaisir que nous userons de lui prochainement. Je donne maintenant la parole à M. Millevoye. »

M. Millevoye se lève et est salué par les cris répétés de : « Vive Boulanger ! A bas les voleurs! A bas Ferry! A bas Carnot ! Vive Millevoye ! »

L'orateur ayant fait une improvisation, très brillante d'ailleurs, nous n'avons pas l'intention de donner son discours in extenso et mot à mot. Voici donc à *peu près* ce qu'il a dit :

Messieurs,

Je suis touché plus que je ne pourrais vous le dire de l'accueil sympathique que vous avez bien voulu me faire, et je vous en remercie en mon nom, et au nom de la cause que nous défendons.

J'avais deux lettres à vous communiquer, la première du général Boulanger, la seconde de Daronède. Cette dernière ayant été publiée par le *Journal de Roubaix*, il est inutile de la lire. Voici celle du général :

« Londres, 3 mai 1889

» Mon cher ami,

» Par ses votes, par ses manifestations répétées, la patriotique population de Roubaix a exprimé clairement le dégoût que lui inspire la politique d'un Parlement qui ne représente plus ni la conscience ni l'espérance de la nation.

» Non content d'avoir méconnu les vœux, les ordres même du pays, les parlementaires poursuivent aujourd'hui en ma personne le représentant des droits des aspirations et des volontés de ce grand peuple de France.

» Ils ont pu me contraindre à chercher contre leurs basses vengeances, un refuge momentané sur une terre étrangère, mais il est hors de leur pouvoir d'ébranler mes résolutions.

» J'appartiens au devoir que m'impose le mandat que je tiens de mes concitoyens, je le remplirai jusqu'au bout sans me laisser arrêter par des calomnies qui ne relèvent que de mon indifférence et de mon dédain.

» Le peuple est souverain, le peuple jugera. Je lui livre mes intentions et mes actes. Il m'a donné des témoignages multiples de son affection et de son estime. Il m'a confié l'honneur d'affermir la République en l'arrachant à des mains flétries.

» Ni les violences, ni les iniquités de mes adversaires ne briseront le lien qui m'unit à la démocratie française. Leur haine m'honore, elle me désigne aux sympathies toutes les honnêtes gens.

» Dans quelques mois, le vaillant département du Nord, confirmant ses récentes décisions, rendra contre les hontes et les scandales parlementaires, au nom de la République outragée et de la justice violée, un arrêt suprême et sans appel.

» Ma plus cordiale poignée de mains.

» Général BOULANGER. »

Cette lettre est accueillie par les acclamations : « Vive Boulanger ! A bas les Wilson ! » L'orateur continue : Vos acclamations iront jusqu'à Londres, elles feront compensation aux douleurs de l'exil, et seront la meilleure réponse aux scènes d'hier. Elles répondront à ces misérables soudoyés qui obéissaient hier à une consigne payée. Ce ne sont pas des citoyens, ce sont des mercenaires, ils ont droit à une prime spéciale, car vous les avez arrangés de belle manière. Certes ils ont bien gagné leur argent en travaillant pour la République des voleurs.

Aujourd'hui, la conscience nationale a cherché sa voie, les voiles tombent, les masques sont arrachés, la vérité se fait jour. Le chef du parti national a échappé à l'ignoble traquenard tramé contre sa liberté et même contre sa vie, et ce que nous pouvons dire, c'est que ce palais du Luxembourg n'est pas une Bastille imprenable, et soyez certains qu'une révolution accomplie aux cris de « à bas les voleurs », sera irrésistible. On ne se défend pas de la justice du peuple par la Haute-Cour du Sénat.

En tant que soldat, le général Boulanger aurait pu dédaigner l'outrage, en tant que justicier, il aura le devoir de punir les malfaiteurs publics qui ont traîné notre pays dans l'humiliation et la ruine. Ces individus qui perdant la tête se sont accrochés à la robe de Lucie Herpin de Beaurepaire, et ont appelé à leurs secours, l'hermine souillée du contact de la vermine parlementaire.

Le peuple, messieurs, ne prolongera pas longtemps l'épreuve, et les parlementaires se trompent s'ils comptent sur sa résignation. Un penseur a dit que la résignation était la défaite de l'âme, et ce mot si juste, nous nous l'approprions. Ces misérables songent à convoquer le Congrès pour proroger les élections, ils confisquent à leur profit le droit de punir, et le peuple s'indigne de ces parlementaires qui déshonorent le Parlement et de ces vieillards qui déshonorent la vieillesse. (Cris de : « Vive Boulanger ! A bas les parlementaires ! ») Ah ! si vos voix pouvaient franchir l'enceinte de cette Cour de Justice... (Une voix : « Nous irons les porter ») ils verraient, ces gens, quel cas l'on fait de leurs décisions aussi bêtes qu'iniques.

Enfin, s'il est une chose qui peut nous consoler, c'est que si aujourd'hui nous sommes des accusateurs, dans six mois nous serons des juges ; nous entrerons dans ce parlement bâtard, où l'on a vendu l'honneur de la France, avec un fouet pour les hommes et un balai pour leurs œuvres. (Cris : A bas Testelin !). Mais vraiment, en entrant dans ces encrintes, verrons-nous avec Ferry et Pelletan l'image de la Patrie, et cet Andrieux, nommé le grand conseil de nos cafés d'arrondissement, incarnera-t-il pour nous l'image de l'intégrité républicaine.

Nous les verrons ces hommes se faire petits garçons devant nous, et cette Basse Cour de justice qu'en restera-t-il? Quel nom donnerons-nous alors à ce Sénat où Carnot vient d'adjoindre Q. de Beaurepaire, premier magistrat de l'iniquité: nous le nommerons si vous le voulez bien pour l'instant la Chambre des impairs, plus tard nous n'aurons pas de nom à lui donner puisqu'il n'existera plus.

Car l'idée que représente le général Boulanger est toujours debout. Cet homme qui vient d'être consacré six fois par les électeurs, et qui le sera une septième, il est l'élu du peuple et quand la volonté du peuple parle, il faut obéir. Les reptiles allemands et les reptiles français l'ont traqué en Belgique, comme ils le poursuivent à Londres, et au moment de l'Exposition universelle, ils essayent de le condamner dans une Cour de Justice illégalement constituée.

En admettant même que le général soit condamné, l'idée ne fera t-elle pas malgré tout son chemin ? Le général Boulanger gêne. Hors la loi, Boulanger crient les parlementaires, hors la loi les patriotes, hors la loi les honnêtes gens, seule la loi des suspects demeure. Nous les gênons, nous ; sont-ils certains de ne gêner personne. Ils ont abusé de l'heure présente et ne disposeront pas de l'avenir. Leur colère même est un signe du triomphe de notre cause, on n'a de colère que contre ses héritiers.

Je ne veux pas souiller mes lèvres d'un nom abject, disons simplement l'homme du Tonkin. Ne croyez-vous pas que celui qui s'est flétri avec ses meurtres et ses mensonges n'aurait pas dû faire l'oubli autour de lui. La France ne lui aurait certainement pas pardonné, mais l'histoire aurait peut-être été plus indulgente (on crie : il aurait dû aller gouverner le Tonkin !) Cet homme sinistre trouve la Chine une quantité négligeable, nous ne le prenons pas lui pour une quantité négligeable, parce qu'il est chef de bande; et parce que si le pouvoir revenait en ses mains, il livrerait la France à Bismarck. Ceci n'est pas une vaine déclamation. Sir Charles Dilke, qui n'est pas suspect, porte ainsi son jugement sur lui : « Pendant les trois années que Ferry a été président » du conseil et ministre, c'est M. Bismarck qui a » disposé du pays. »

Cet ignoble personnage ose s'incliner devant la tombe de Gambetta et de Paul Bert qui ont pourtant su le juger comme il le mérite. Gambetta disait de Ferry : « ce misérable perdra la France » et le général Campenon s'écriait : « Il ose se recommander de Gambetta, mais s'il vivait, il le » chasserait de la République à coups de pieds. » Avant de partir au Tonkin, Paul Bert écrivait : « Je suis heureux de m'échapper de cette promiscuité qui va jusqu'au crime. » Quant à Constans lui-même, il disait : « Je n'ai compris l'infamie de cet homme qu'à distance. » Il est vrai que si Ferry avait à cette époque, mieux connu son homme, il aurait acheté son silence avec un simple saucisson. On aurait vu alors la vraie union du dernier des lâches avec le premier des tripoteurs.

Après la fondation de la 3e république, quelle belle tâche pour ces hommes qui tenaient le pouvoir s'ils avaient compris leur mission, ou plutôt s'ils avaient voulu la comprendre. Après les victoires des armées allemandes, Bismarck eut un moment la crainte que la France vaincue et rançonnée, ne fît son unité dans la bagarre. Cet allemand connaissait mieux le peuple français que les gouvernants. Pour arriver à cette unité française, il suffisait de donner : *paix aux intérêts, protection aux droits, liberté aux consciences.*

C'est dans un gâchis épouvantable que le général Boulanger a trouvé la France. Elle s'agitait dans les affres du parlementarisme et toutes les libertés étaient violées. On combattait la France qui prie comme une France ennemie, on révoquait la vieille magistrature parce qu'on la trouvait trop intègre.

Le général Boulanger, en arrivant au ministère de la guerre, accomplit des réformes dont vous vous souvenez tous, il dota le pays de ce remarquable fusil Lebel, il fit mieux encore, il ranima l'âme guerrière de deux millions d'âmes, il redonna à la France les deux mots conscience et espérance qui étaient devenus allemands. Plaçant son épée à la frontière, il dit aux Allemands comme Brennus : « Viens la prendre ! » Malgré tout, le général n'est pas le candidat de la guerre, tandis que Ferry est le candidat de la lâcheté et de l'infamie. Non, nous ne provoquerons pas la guerre, mais nous ne ferons pas non plus l'oubli sur la terre des morts. Nous ne savons pas quand se fera le grand règlement, la chose dépend de l'avenir et du peuple.

La République pourra faire grande figure, quand elle aura arraché de ses flancs, les petits hommes et les grandes passions.

On se souvient d'avril 1887, des incidents Schœbelé à la frontière, à ce moment l'ennemi était là qui nous guettait, prêt à profiter de la moindre de nos défaillances. Soudain toutes les divisions s'évanouissent, plus de drapeaux, si ce n'est le drapeau de nos douleurs et de nos espérances, le drapeau tricolore.

On commence à saluer cette lueur qui annonce l'aurore d'un beau jour. Malheureusement la désillusion arrive vite. Ce n'était qu'un éclair vite passé. Il ne faut pas parler de patrie à ces gens là, ils ne savent ce que c'est. M. Antoine, dont je ne veux pas dire de mal, se promenait un jour avec moi, dans les couloirs du Palais-Bourbon, quelque temps après les incidents de frontière. Il paraissait complètement découragé, et me disait « tout cela est navrant, voilà dix jours que je vis » avec ces *gens là*, ils ne m'ont encore parlé ni de » l'Alsace-Lorraine ni de la France. »

Oh ! ces parlementaires, ils ont fait de la boue avec notre poussière d'honneur, et couvert de tâches de pots de vin, les drapeaux de Valmy et d'Iéna. Nous ne leur pardonnerons pas d'avoir maculé le drapeau qui abrite la fierté et la dignité françaises.

C'est à vous que je m'adresse, citoyens de toutes professions, vous n'attendrez plus longtemps l'ère de la délivrance. La France veut briser sa chaîne.

Nous avons vu cette armée de la misère, quels sont ces hommes ? Ce sont ceux qui en un siècle ont fait des révolutions pour permettre à Carnot de coucher dans le lit des empereurs et des rois.

Electeurs du Nord, au nom du général Boulanger, balayez toute cette valetaille sous vos votes vengeurs. Vos maîtres ne sont arrogants que parce que vous les portez sur vos épaules ; il vous suffira de vous lever pour en balayer la terre.

***

Ce discours que nous ne pouvons reproduire que très imparfaitement a été couvert d'applaudissements. Pendant dix minutes les cris de : « Vive Millevoye ! Vive Boulanger ! A bas les voleurs ! » n'ont cessé de retentir.

Après l'éminent orateur, M. Baudon prend la parole, et remercie M. Millevoye de l'appui de sa parole et de son grand talent. Il dit que le général Boulanger qu'on voulait abattre, a été relevé par la volonté nationale. Nous tenons le drapeau, dit-il, nous ne le lâcherons pas. Il termine en répétant la fin de sa conférence de Wattrelos : « nous sommes le flot qui monte, rien n'arrêtera notre marche, parce que nous souhaitons le bonheur du peuple au nom de patrie et de liberté »

M. le docteur Debacker se lève après M. Baudon. Il n'a qu'un mot à dire, il demande la concentration de toutes les forces boulangistes et assure par ce fait la victoire.

M. Gilles lit ensuite l'adresse suivante qui est saluée d'acclamations unanimes :

« Les républicains révisionnistes de Roubaix Lille-Tourcoing, réunis le 6 mai à l'occasion du centenaire de la réunion des Etats Généraux envoient au général Boulanger l'assurance de leurs vives sympathies et de leur profond dévouement, flétrissant énergiquement l'attitude du gouvernement opportuniste, qui, au mépris des grandes leçons de l'histoire, se met en lutte ouverte contre le suffrage universel, remercient le citoyen Millevoye qui a bien voulu prêter son concours et le félicitent chaudement pour l'admirable discours qu'il a prononcé en faveur de la République nationale et honnête, dont le général Boulanger est le porte-drapeau.

» Vive la République !

» Vive Boulanger. »

Après la lecture de cette adresse, M. Millevoye se lève et demande qu'on veuille bien envoyer à M. Rochefort un mot affectueux. Il vient d'être frappé dans ses affections les plus chères et une lettre sympathique sera pour lui un adoucissement aux douleurs qu'il endure.

L'assemblée consultée vote à l'unanimité l'adresse suivante à M. Henri Rochefort :

« Les républicains révisionnistes de Roubaix-Lille-Tourcoing, réunis le 6 mai à l'occasion du centenaire de la réunion des Etats Généraux envoient au citoyen Henri Rochefort, au malheureux père frappé dans ses affections les plus chères, l'assurance de leurs douloureuses sympathies. »

Avant de lever la séance, M. Millevoye prévient les assistants que le cri de : « Vive Boulanger! est considéré comme séditieux. » Je leur conseille donc de chanter simplement *La revue* ou les *Picupious d'Auvergne*. De cette façon on ne pourra rien dire.

La salle toute entière commence à entonner la célèbre chanson, lorsque M. Gustave Canonne sur la proposition de M. P..., propose une collecte pour offrir un bouquet au général Boulanger. La quête a produit 120 fr. qui ont été remis à M. Debacker qui va se charger de l'envoi.

A 6 h. 1/4 tout était terminé. On évacue la salle dans le plus grand ordre.

Au dehors se trouve un grand déploiement de police qui a été complètement inutile. Seule une petite manifestation hostile, vite réprimée par les acclamations, eu lieu sous les fenêtres du docteur Debacker. M. Millevoye a prononcé quelques paroles au balcon, et la foule s'est dispersée en chantant la *Revue*, tandis que de très rares coups de sifflets retentissaient.

MM. Millevoye et Flachon sont repartis le soir par l'express à Paris.

***

On nous communique la note suivante :

« M. Millevoye ayant pris connaissance d'un article paru ce matin dans l'*Avenir de Roubaix et de Tourcoing* et dans le *Progrès du Nord* et dans lequel son attitude, dans la réunion d'hier, était appréciée en des termes, à la fois offensants et absolument contraires à la vérité, a prié deux de ses amis, M. Edouard Guélé, lieutenant d'infanterie, et M. Albert Gaufet, ancien sous officier, de demander au rédacteur-gérant, rétractation immédiate ou réparation par les armes. Ces Messieurs, en exécution du mandat qui leur avait été confié, se sont rendus sans retard au bureau de rédaction de ces deux journaux, à Lille. Ils ont été reçus par le gérant, M. Dugardin, qui a télégraphié d'urgence à M. Glaude, rédacteur en chef actuellement à St Amand-Les-Eaux. »

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira, vendredi 10 mai, à sept heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour :

1. Ouverture de la session de mai 1889; nomination du secrétaire; formation des commissions. — 2. Listes du jury; désignation des membres du Conseil municipal qui doivent faire partie des Commissions de revision des listes du jury. — 3. Répartiteurs; désignation des commissaires répartiteurs des contributions directes pour la formation des rôles de 1889. — 4. Ecole de commerce; projet de création.

5. Dépenses imprévues ; compte-rendu de l'emploi pendant la session écoulée. — 6. Propriété de M. Pierre Catteau; proposition d'acquisition par la ville. — 7. Secours et subsides ; monument commémoratif de la défense de Chateaudun ; demande de subsides. — 8. Id. ; société d'escrime et d'école du cavalier à pied « les Enfants de la Patrie », demande de subvention.

9. Enseignement ; fourniture de livres de prix aux aux élèves des écoles communales ; cahier des charges pour la mise en adjudication. — 10. Impressions, insertions, publications ; exercice 1888; demande d'un crédit supplémentaire. — 11. Service des vaccinations;

FEUILLETON DU 7 MAI. — N° 34

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

Le cœur de Berthe

I

Elle était riche, belle, jeune ; elle n'avait qu'à choisir.

Elle avait choisi Paul Didier!

Pourquoi ? Comment ? Quel moyen employer pour effacer ce nom maudit de son souvenir ?

Où trouverait-elle désormais l'apaisement et l'oubli ?

A quel sentiment nouveau irait-elle demander ce bonheur que l'amour de Paul devait lui donner ?

Et elle restait de